

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Vanessa Careau-Martel](#)

<https://www.cadre21.org/membres/a04e12941ae32d831e498781>

Date d'obtention : 2023-12-04 16:34:11

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je pourrais résumer comme ceci:

- Étape 1 est d'écouter/soutenir et recueillir les données de l'auteur du signalement et de la victimes.
- Étape 2 est d'analyser la situation(déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue) avec les informer fournis par les élèves(en remplissant la grille d'évaluation)
- Étape 3 est de valider l'information fournis, en m'information si il a eu des témoins de la situation (en remplissant la grille d'évaluation). Tout en sensibilisant les autres des Sexto.

Avant de rencontrer l'investigateur si vous pensez qu'il pourrait s'agir d'activités malveillantes et de nature criminelle vous appelez la police. Vous rencontrer tout de même l'investigateur, sans lui compléter la grille d'évaluation et vous confisquer son téléphone.

Sinon vous le rencontrer, tout en remplissant la grille d'évaluation afin d'avoir sa version des faits. Vous en profiter pour le sensibiliser sur la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est important d'analyser la situation à chaque étape avant chaque prochaine intervention.

Que la déroulement des intervention dépende des intentions, de l'étendue et de la nature de la situation, ainsi que les intention de l'investigateur. De plu, s'assurer si les répercussions pour la victime au sein du milieu scolaire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Avant l'étape 4, parce qu'oui nous nous basons sur les information recueillis pendant protocole Sexto, cependant entre l'étape 3 et 4, nous allons nous fier sur les grilles d'évaluation accumuler, mais au finalement cela sera une estimation de notre part.